

COMMUNE DE VICHES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

--

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept mars à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur MORAND Gérard, Maire.
Sont présents : M. MORAND, M. CHAUMETON, M. LAUVERGNAT, Mme QUENENSSE, M. BERAU, Mme COTTEREAU, Mme MARTINE, M. LETOURNEUR
Secrétaire de séance : M. LAUVERGNAT
Membre(s) absent(e)(s): M. FOURMY donne pouvoir à Mme COTTEREAU

Le dernier compte-rendu du 27 février 2025 est approuvé.

DELIBERATIONS :

17-OBJET : VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES 2025

Le Conseil Municipal fixe le taux d'imposition des taxes directes locales de l'année 2025 :

Taxe foncière bâti	35.38 %	produit 102 673 €
Taxe foncière non bâtie	36.63 %	produit 27 949 €
Taxe d'habitation	19.08 %	produit 24 613 €

Le produit assuré sera de 155 235 €.

18-OBJET : APPROBATION COMPTE DE GESTION DU PRESBYTERE EXERCICE 2024

Le Conseil Municipal unanime approuve le compte de gestion presbytère 2024, présenté par le receveur municipal. **Le budget presbytère a été dissous le 31 décembre 2023**

	Dépense	Recettes
Section de fonctionnement	0 €	0 €
Excédent		0 €
Section d'investissement	0 €	0 €
Excédent		0 €

19-OBJET : AFFECTATION DE RESULTAT BUDGET MAIRIE 2024

28407 Code INSEE	Commune de Vichères-(1) 209 - VICHES (MAIRIE)	2024
---------------------	--	------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice :	9
Nombre de membres présents :	8
Nombre de membres exprimés :	9
VOTES :	
Pour :	9 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	68 290,48
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0.00
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	68 290.48
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	186 896.30
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-177 467.11
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION =C. = G. + H.	68 290.48
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	68 290.48
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	0.00
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

20-OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE - exercice 2024

Le Maire ayant quitté la salle pour ne pas prendre part aux débats et au vote, Monsieur LAUVERGNAT Alain, 2ème adjoint, préside la séance. Monsieur l'adjoint expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution des budgets de l'exercice 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2024 du budget principal arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	205 591.28 €	273 881.76 €
Section d'investissement	61 996.43 €	74 030.33 €
Le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 68 290,48 € et un excédent d'investissement de 12 033.90 €.		

21-OBJET : APPROBATION COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE EXERCICE 2024

Le Conseil Municipal unanime approuve le compte de gestion 2024, présenté par le receveur municipal.

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	205 591.28€	273 881.76€
Excédent	68 290.48€	
Section d'investissement	61 996.43€	74 030.33€
Excédent	12 033.90€	

22-OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2025

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2025, qui s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes suivantes :

Section de fonctionnement : 268 069.19 €
Section d'investissement : 274 686.78€

TRAVAUX :

Eclairage parking salle des fêtes : La société EIFFAGE doit nous remettre un devis pour la pose de quatre points lumineux. Si le montant permet de prétendre à une subvention, une demande peut être faite auprès du département et nous saurons ce qu'il reste à financer par la commune et le foyer. Autre solution : les travaux de terrassement, la fourniture des poteaux et des socles peuvent être assurés par des bénévoles du foyer et l'employer communal ; seule la partie vraiment technique (câblage et raccordement électrique) seraient assurée par une entreprise habilitée.

Projet réhabilitation école : Suite à la réunion du 26 mars, Monsieur le Maire présente le rapport intermédiaire de l'audit énergétique réalisé par le bureau d'études Delage et Coliou. Au niveau indice énergétique actuellement le bâtiment est classé en **G**. L'objectif est de passer en **C** voir **B**. Si nous réalisons des travaux nous permettant d'obtenir ces résultats les subventions peuvent atteindre 50% sur l'isolation et le chauffage.

URBANISME :

Un CUa a été déposé :

Au nom de Maitre FOUILLET pour la vente LHERAULT/BARILLEAU à La Justice parcelle ZN02 de 10740 m²

Un Permis de construire déposé le 03/03/2025 par Monsieur FOURMY à la Varie pour la création

d'une pièce de 35m² dans l'ancienne étables.

MATERIEL ET OUTILLAGES :

Groupe électrogène : un devis a été demandé à Perche matériaux pour l'achat d'un groupe électrogène mais le poids est de 78kg donc trop lourd, le conseil municipal souhaite un autre devis.

Débroussailleuse : La réparation de la débroussailleuse s'élève à 405€. Cette machine a beaucoup tourné et à 15 ans. L'achat d'une machine neuve Stihl réf. FS261 est décidé pour la somme de 705 chez

JP France.

COMPTE RENDU DIVERSES REUNIONS :

AQUAVAL :

Modification sur le budget prévisionnel d'exploitation et sur la contribution pour sujétion de service public suite à l'ajustement des prix de l'électricité et du gaz,

En 2025 : 631 675€, en 2026 : 612 864€, en 2027 : 604 005€, en 2028 : 607 328€

Les résultats budgétaires 2024 sont les suivants : Dépenses de fonctionnement : 967 528.40€, recettes de fonctionnement 1 162 847,63€, la section de fonctionnement affiche un résultat excédentaire de 195 319.23€.

Dépenses d'investissement : 459 659.90€, recettes d'investissement : 265 107.67€, la section d'investissement affiche un déficit de 194 552.23€.

Orientations budgétaires 2025

Investissement : 464 553€, fonctionnement : 1 147 212€

Ouverture des bassins extérieurs début juin.

SITS :

Budget 2025 : 346 387€. 356 élèves sont inscrits au 31/01/2025.

Le compte administratif 2024 affiche un excédent de 65 272€.

SIRP :

Vote du compte administratif 2024

Il se présente comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 60 209.56 euros Recettes de fonctionnement : 65 903.82 euros

Dépenses d'investissement : 1 233.00 euros Recettes d'investissement : 446.97 euros

Le compte administratif dégage un excédent de 5 694.26 € euros en section de fonctionnement un déficit de 786.03 euros en section d'investissement.

Vote du budget 2025

Le budget s'équilibre en recettes comme en dépenses :

- fonctionnement : 70 111.00 euros

- investissement : 2 046.03 euros

Participation des communes 2025

Souancé 26 403.07 €

Trizay 23 469.39 €

Vichères 15 320.30

L'effectif prévisionnel pour la rentrée 2025/2026 est de 48 élèves + 11 arrivées potentielles en TPS.

Conseil d'école :

52 élèves pour l'année 2024/2025.

Les 2 années à venir ne seraient pas menacées de fermeture.

3 caméras ont été achetées par l'association de parents d'élèves. Celles-ci sont reliées à un rétroprojecteur, afin de présenter à tous les élèves en même temps, des documents, des insectes, etc...

Besoins : 2 ordinateurs

Communauté de Communes :

Le budget va être voté le 14 avril.

Syndicat de la Berthe :

Augmentation du tarif de l'eau de 7%,
Les prix d'abonnement des compteurs augmente de 10€.

DIVERS :

QUESTIONS DIVERSES :

La séance est levée à 22h

NOM	PRENOM	
MORAND	Gérard	
CHAUMETON	Jean Claude	
LAUVERGNAT	Alain	
FOURMY	Nicolas donne pouvoir à Madame Cottereau Emilie	
LETOURNEUR	Christian	
BEREAU	Stéphane	
MARTINE	Marie-Claude	
QUENENSSE	Murielle	
COTTEREAU	Emilie	

